

VOTRE MAGAZINE

Février 2017 - n°8

à Saint
Sauveur

Saint-Sauveur
s'agrandit

LE DOSSIER ►

Le nouvel hameau
de St-Sauveur

05 34 27 31 68
www.mairie-saint-sauveur.fr



4

INFOS MUNICIPALES
Conseil Municipal
L'actu réglementaire

6

CIVISME & SÉCURITÉ



8

ENFANCE
École Charles Mouly



11

VIE ASSOCIATIVE
La billebaude
Théâtre
Club Ambiance
Taekwondo - Duo Lesage

14 DOSSIER : Le hameau de Saint-Sauveur



16 RETOUR EN IMAGES



18

EN BREF
Élections 2017
Urgences traumatologiques
Colis de Noël
Objets trouvés

20

PAROLES DONNÉES
Christophe Bélegaud
Nys Chadburn
Agenda
La recette de Manou

23

LE RDV DE PAOLA
Gâteau roulé
poire / chocolat





« Peu à peu, nous voyons se concrétiser avec la plus grande satisfaction, les projets engagés de longue date »,

Édité par la mairie de Saint-Sauveur
Allée d'Orzalis
31790 Saint-Sauveur
www.mairie-saint-sauveur.fr
05 34 27 31 68
accueil.msts@orange.fr

Direction de la publication
Philippe PETIT
Responsable de la publication
Marina Daillut

Création - réalisation
Paula Marques - Studio Urbain

Impression
Evoluprint à Bruguères

En ce début d'année et après les événements sombres et douloureux qui ont affecté notre pays en 2016, mon premier vœu sera que la culture du respect, chacun à notre niveau, soit le fil conducteur de nos actes pour cette année.

Sans le respect les uns des autres, il y a danger pour l'avenir. Ce premier magazine de l'année 2017 est pour nous, équipe municipale, l'occasion de vous présenter le travail accompli et les points d'avancement des projets engagés.

Cette année 2016 a été une année difficile durant laquelle vos élus ont été sollicités sur de nombreux fronts ! Nous avons parfois l'impression de courir un marathon... La ligne d'arrivée est enfin franchie !

Notre station d'épuration est enfin sortie de terre ! C'est une station modèle et d'avant-garde dotée des technologies les plus avancées. Avec sa mise en route, l'urbanisation bloquée jusque-là, va subir un essor considérable qui va nécessiter de notre part une réflexion globale mais des ambitions mesurées et de très gros efforts dans la mise en place et la réalisation d'équipements d'accueil à la population.

Peu à peu, nous voyons se concrétiser avec la plus grande satisfaction, les projets engagés de longue date. C'est le cas de notre complexe sportif dont les premières ébauches datent d'il y a 10 ans au moins !

Les travaux viennent de débiter... la plateforme des parkings et voiries qui vont servir de base opérationnelle aux entreprises a reçu les premiers coups de pelle ! Les travaux d'accès au complexe, sur la voirie départementale seront réalisés également durant ce trimestre.

Cet équipement était devenu absolument indispensable pour répondre aux normes de sécurité et d'utilisation en vigueur. Il permettra aux acteurs sportifs et associatifs de pratiquer leurs sports et loisirs en toute sécurité et dans un grand confort ! Les travaux s'étaleront sur une période d'environ 18 mois. La mise en fonctionnement est prévue pour septembre 2018.

L'autre projet qui nous tient à cœur, c'est l'ensemble des commerces et habitats au carrefour de la RD4 et de la RD20. Le permis est maintenant définitivement accordé et les travaux d'accès, rond-point et tourne à gauche, ont démarré sur la D20. Avec l'arrivée proche de nouveaux habitants, donc de nouveaux enfants à scolariser, nous nous sommes penchés sur les nouveaux besoins à prévoir.

Notre groupe scolaire a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité pour y répondre au mieux.

Déplacement partiel, déplacement total, rénovation et extension ultérieure ? Autant de questions que nous nous sommes posées en conseil municipal, accompagnés par un cabinet conseil spécialisé dans la programmation. Divers scénarios ont été évalués.

Le Conseil Municipal a à cœur de conserver le cadre exceptionnel et accueillant dont dispose notre école actuelle. Il a donc décidé, in fine, de réaliser les extensions nécessaires sur le site actuel. La première réalisation consistera à se doter d'un bâtiment dédié à la restauration scolaire.

Je remercie l'ensemble des agents de notre commune pour leur attachement au service public et leur engagement auprès des administrés et des élus, nos enseignants qui au quotidien s'emploient à professer à nos chers enfants, les bases qui leur seront nécessaires pour construire l'avenir.

J'ajoute que notre village ne serait pas ce qu'il est sans nos associations qui permettent l'exercice de passions ludiques, culturelles ou sportives. Le conseil municipal et moi-même remercions vivement l'ensemble des bénévoles qui ne comptent ni leur temps, ni leur énergie...

Merci à tous et bonne lecture.

Philippe PETIT

Principales décisions municipales

CONSEIL MUNICIPAL



19 décembre 2016

➔ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Convention relative au versement d'un fond de concours par la commune de Saint-Sauveur à la CCF pour la réalisation de travaux de voirie sur la RD20
- Changement de dénomination de voirie
- Demande de validation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée

➔ FONCTION PUBLIQUE

- Instauration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

➔ INTERCOMMUNALITÉ

- Modification des statuts de la CCF

10 janvier 2017

➔ INTERCOMMUNALITÉ

- Approbation du rapport d'activité 2015 de la CCF
- Opposition au transfert de la compétence PLU à la CCF
- Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG)
- Participation financière de la commune auprès du SDEHG pour la mise en place d'éclairage public au complexe sportif
- Désignation de deux délégués titulaires pour le Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées de la Save, de l'Hers, du Girou et des coteaux de Cadours
- Demande de retrait de la compétence « eaux pluviales », du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement

COMPLEXE SPORTIF, C'EST PARTI !

Début janvier : les premiers coups de pelle ont été donnés. Après une première phase de travaux liés au terrassement puis aux réseaux, vont s'enchaîner les travaux de construction. Les san salvadoriens devront patienter environ 18 mois avant de profiter de ces infrastructures.



L'actu réglementaire

➔ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ DES PERSONNES MAJEURES

Depuis 3 ans, les cartes d'identité des personnes majeures délivrées après le 1^{er} janvier 2004, ont une validité prolongée de 5 ans.

Ce qui change en 2017 :

Désormais, le renouvellement de ces CNI prorogées ne sera possible avant la fin des 5 ans que si l'usager peut apporter une preuve de voyage à l'étranger, et s'il n'est pas titulaire d'un passeport.

Les demandes ne répondant pas à ces critères seront retournées par les services de la Préfecture sans être instruites.

A compter du 06 mars 2017, les demandes de CNI ne seront plus déposées dans les mairies du lieu de domicile mais dans celles qui recueillent déjà les demandes de passeports au moyen de l'application TES (Titres Electroniques Sécurisés).

Pour les administrés de Saint-Sauveur, les mairies les plus proches sont : Fronton, Castelginest, Grenade sur Garonne et Toulouse. Elles reçoivent uniquement **sur rendez-vous**.

Mairie de Castelginest	05.61.37.75.37	Du lundi au vendredi : 9h-12h Lundi et mercredi : 13h30-16h30	pas de prise de photographie sur place
Mairie de Fronton	05.62.79.92.10	Lundi et mercredi : 9h-11h30 et 14h30-16h30 Mardi et jeudi : 15h30-18h	
Mairie de Grenade	05.61.37.66.00	Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h Mardi : 9h-12h30 et 14h-19h	
Mairie de Toulouse Place du Capitole	05.61.22.32.30	Du lundi au vendredi : 8h30-16h45	

➔ AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs est mis en œuvre à compter du 15 janvier 2017.

Aucune démarche en Mairie ou Préfecture n'est nécessaire.

Cette autorisation de sortie du territoire (AST) est matérialisée par l'usage du Cerfa n° 15646*01 (à télécharger sur le site www.service-public.fr), rempli et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire.

Le mineur doit obligatoirement posséder un passeport et un visa s'il est requis ou une CNI. **Le passeport produit seul ne vaut plus autorisation.**

La sécurité renforcée au sein de la commune

MIEUX VIVRE A SAINT-SAUVEUR Halte au stationnement gênant

Régulièrement, notre garde-champêtre voit des véhicules mal stationnés sur notre commune. Ces infractions qui semblent au premier abord anodines, mettent chaque jour en danger les autres usagers de la route : piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite n'ont pas d'autre choix que de circuler sur la chaussée quand les trottoirs sont occupés par des véhicules.



**Partageons
l'espace public,
laissons
les trottoirs
aux piétons !**



QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE ?

Une règle générale

- En agglomération dans les rues à double sens de circulation, le stationnement se fait obligatoirement à droite, dans le sens de la marche.
- Le stationnement du véhicule se fait soit sur des emplacements prévus à cet effet, soit sur la chaussée, le long du trottoir, soit encore sur l'accotement s'il n'est pas aménagé en trottoir.

Le stationnement très gênant : une infraction qui coûte cher

Un stationnement sur un trottoir est interdit par le Code de la Route et passible d'une contravention de 135 € (l'article R 417-11 du Code de la Route). Le stationnement doit obligatoirement se situer sur la chaussée et non sur ou à cheval sur le trottoir.

Est strictement interdit et passible d'une contravention de 135€ le stationnement :

- A proximité des carrefours, des virages, sommets de côte, pour ne pas entraver la visibilité des autres usagers de la route.
- Sur une distance de cinq mètres en amont des passages piétons dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements matérialisés à cet effet, à l'exception des deux roues.



Notre garde-champêtre est chargé de la prévention de ce type de situations mais aussi habilité à dresser des Procès-Verbaux s'il constate des infractions répétées sur la commune



Stationnement très gênant à la sortie des classes

Le
stationnement
est l'affaire de tous,
il y va de notre
bon sens et de notre
responsabilité
de conducteur
et de citoyen



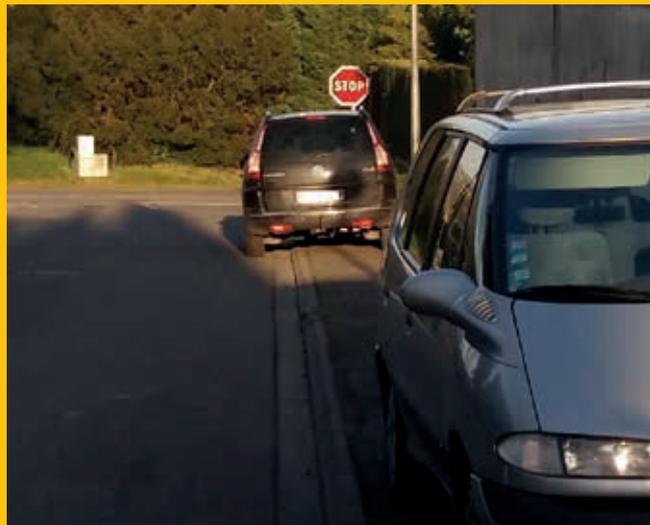
INFORMATION

Retrouvez toutes ces informations dans les articles R417-1 à 13 du Code de la route sur le site internet www.legifrance.gouv.fr

Stationnement aux abords des écoles

Stationnement hors des places de parking, vitesse excessive, passage forcé, recul sans contrôle : l'accès aux écoles peut devenir dangereux. Afin de circuler dans des conditions de sécurité optimales et comptant sur le civisme de chacun, il est demandé à tous de se garer correctement en respectant le code de la route.

Aucun retard à l'école où à votre travail ne peut justifier de mettre en danger la vie d'autrui par une conduite ou un stationnement dangereux.



Respectez les règles élémentaires pour garantir le « mieux-vivre ensemble »,

- Riverains : utilisez de préférence vos garages, vos espaces privés pour stationner vos véhicules, de manière à libérer l'espace public.
- Dans les rues où le stationnement n'est pas matérialisé, il est demandé de laisser le libre accès des riverains à leur propriété ou garage.
- Les places de stationnement dans les rues sont toujours publiques et ne sont pas réservées à des riverains en particulier.

École Charles Mouly



Inscriptions pour la rentrée scolaire 2017

Pour inscrire votre enfant à l'école publique de Saint-Sauveur, il est impératif d'avoir au préalable procédé à sa préinscription en mairie. Pour ce faire, présentez-vous en mairie muni des pièces suivantes :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Un certificat de préinscription sera établi sous 48h et transmis directement à la Directrice de l'école. Une fois la préinscription faite, il vous appartiendra de prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école au 05.61.35.18.33 afin d'entériner l'inscription. Il vous sera demandé :

- votre livret de famille
- le carnet de vaccination à jour

Suivez l'info de l'ALAE sur PIK'ACTU

Enfin, nos mini-reporters en herbe ont leur journal !! Depuis le mois d'octobre et sous la houlette de Corinne DUNOS et Marjorie BRASSAT, le comité de rédaction de PIK'ACTU a planché sur la première édition : Gwendoline, Julie, Noélie, Inès C., Antoine, Louna, Inès E., Océane et Pauline nous font découvrir la vie de l'ALAE de l'école Charles Mouly et ses petits secrets... Bref, une sorte de journal intime. Nous vous en livrons le sommaire du premier numéro. Un second comité de rédaction élaborera à son tour pendant les ateliers « TAP journal », le deuxième numéro à paraître au mois de juin.

PIK'ACTU est consultable sur le site internet de la mairie : www.ville-saint-sauveur.fr à la rubrique JEUNESSE/ALAE.

IMPORTANT

Les enfants nés en 2015 seront inscrits sur une liste d'attente. La liste définitive des enfants admis en toute petite section sera arrêtée au mois de juin.

Renseignements

- Auprès de la mairie : Karine GUICHEMERRE
05.34.27.31.68 - cantine-garderie.mss@orange.fr
- Auprès de l'école publique : Sandrine LANDAIS
05.61.35.18.33 - ce.0310871d@ac-toulouse.fr

Rencontre insolite, grâce aux ballons du Téléthon

À l'occasion du Téléthon, Elsa, élève de la classe du CP à l'école Charles Mouly, a lancé dans les airs son message ballon. Elle ne s'attendait pas à ce que celui-ci atterrisse le lendemain sur la tête de... Gertrude, une oie de Giroussens ! Dans un premier temps, Gertrude n'a pas trop su quoi faire de ce drôle d'objet comme en témoigne cette photo. Mais finalement, elle a

répondu à Elsa, l'invitant avec toute sa classe, à venir visiter sa ferme.

Merci donc à Gertrude, et accessoirement, à sa sympathique propriétaire à qui la classe de CP rendra donc visite au printemps, profitant de l'occasion pour visiter le magnifique jardin des Martels de Giroussens.

Monsieur MIROBOLANT et ses élèves.



LE CHIFFRE

7707

C'est le montant de la recette récoltée par le Téléthon le 3 décembre dernier à Saint-Sauveur.



Noël en images



Le père Noël s'invite à l'école

Les Accrostiches font leur spectacle au Bascala pour les enfants de Saint-Sauveur"

A.C.C.A

La billebaude, la chasse des bonheurs simples.

Zoom sur Des pratiques souvent méconnues.

LA CHASSE DEVANT SOI

Le travail est fait par le chien : son approche est prudente puis il y a l'arrêt net jusqu'à l'arrivée du chasseur.

Dans les règles de l'art, c'est toujours le maître qui fait partir le gibier en contournant son chien afin de le servir pour un rapport bien mérité, mais rien n'est jamais gagné !

La chasse devant soi se pratique aussi sans chien. Dans nos régions, alouettes, pigeons et grives sont des gibiers de prédilection pour cette chasse qui procure des moments de sérénité.

LA CHASSE AU FURET

Le furet est un petit mustélidé élevé et dressé que le chasseur introduit dans les terriers de lapins.

C'est un excellent co-équipier qui n'a pas son pareil pour débusquer le lapin de son terrier.

Le furetage ne peut se faire qu'à la demande des propriétaires terriens agriculteurs, associée à une autorisation de la Préfecture.

LA CHASSE À L'ARC

Cette forme de chasse, que des chasseurs de Saint-Sauveur ont déjà pratiquée, a regagné ses lettres de noblesse en 1995.

C'est une chasse silencieuse, pratiquée lors des battues aux sangliers. C'est une chasse à l'affût qui procure elle aussi des sensations immenses et nouvelles pour ceux qui ont beaucoup chassé au fusil.

LA CHASSE À LA BILLEBAUDE

Il s'agit d'une chasse intime. La technique est simple : chacun chasse selon son envie, il



n'y a pas de cordon et les places ne sont pas distribuées.

Pour beaucoup, elle représente une sortie dominicale originale où l'on croise ici et là des amoureux de la nature.

Mais la Billebaude peut être prise dans un sens plus photographique !

Explorer un territoire avec son appareil photo : voilà une technique de chasse originale, qui consiste à réaliser des approches au cours d'une randonnée en milieu naturel et prendre sa cible en photo.

Au petit matin, les instants sont fabuleux, le soleil pointe le bout de ses rayons, éveillant la nature encore endormie sous la rosée et la brume matinale. Il est préférable de privilégier les zones de lisières et les petits cours d'eau, l'Hers et le Girou, par exemple chez nous.

Pour réussir sa sortie, il faut absolument prendre en compte le sens du vent, l'orientation de la lumière etc...

Mais attention, les mammifères ont un odorat très développé...

Michel TROPINI
Président de l'A.C.C.A de Saint-Sauveur

Théâtre



Dès la rentrée, les Gal'Abrials ont repris le chemin des répétitions pour préparer leur nouvelle pièce: "Le Syndrome du poisson rouge". Que les inconditionnels de la troupe se rassurent, derrière ce titre aussi bizarre qu'énigmatique se cache une vraie comédie avec tous les ingrédients que requiert le genre. Personnages typés, quiproquos, situations improbables mais également émotion, tendresse, le tout dans une mise en scène dynamique et inattendue que les Saint Salvadoriens découvriront début avril. Pour l'heure, on construit les décors, et les répétitions s'enchainent avec toutefois une petite interruption pour jouer une dernière fois à Saint Germier (32) "Vacances de rêve". Cette gymnastique d'esprit oblige les comédiens à non seulement mémoriser les textes mais également à changer de registre pour incarner tour à tour des personnages totalement différents. C'est cela la magie du théâtre, avec également coté public, ces rires qui opèrent, transportent et font oublier le quotidien... Ce sera le cas la saison prochaine avec le "Syndrome du poisson rouge"!

Ambiance

2017, année de changement au club Ambiance. Après 16 ans de présence assidue dont 6 de présidence, Aline Delcol passe la main. C'est devant une salle comble et dans une ambiance chaleureuse et remplie d'émotion qu'a eu lieu le passage de témoin, à l'occasion de l'assemblée générale du club. Lors de son discours, la présidente, très émue, a demandé à l'assistance d'avoir une pensée toute spéciale pour les amis qui les ont quittés : Monique Gabet, Ida Turchi, Oreste Cadamuro et Lazare Lobera. Puis elle s'est attachée à remercier vivement tous les adhérents pour leur fidélité, les membres du bureau et du conseil d'administration, et en particulier Gisèle Amouroux, présidente d'honneur, sans oublier les «petites mains » qui l'ont aidée et soutenue dans sa tâche passionnante mais devenue trop lourde au fil des ans. Heureusement, la relève est assurée ! Il est vrai qu'une nouvelle dynamique souffle depuis quelque temps sur le club, avec la création de la section «Marche», dont le succès incontestable et sportif en revient à Mme BRUGEL et M. MILHAVET qui ont chacun à leur manière œuvré à cette réussite.

Merci à eux.

Toutes les autres activités sont maintenues, le loto des vendredis, la belote des lundis et jeudis après-midi, les petits repas conviviaux et les voyages possibles auxquels viendront s'ajouter toutes les idées nouvelles qui vont germer chemin faisant.

C'est donc Francis Milhavet, très entouré, qui reprend le flambeau. Très fier de prononcer son discours d'investiture avant celui du nouveau président des Etats-Unis, il a donné le ton à son mandat dans la continuité de ce qui a toujours caractérisé le club : «l'ambiance ». Et de l'ambiance, il y en a eu au moment de la dégustation de la galette des rois et autres douceurs, pour clôturer l'après-midi dans la tradition.



Le club ESPRIT TAE KWON DO sur les podiums internationaux



"Bonne chance à eux"



Tristan Elaroui (à droite)

Les 21 et 22 janvier derniers, le club Esprit Taekwondo a participé à l'Open d'Allemagne, étape importante du circuit des Opens mondiaux G1.

Quatre athlètes du club étaient inscrits parmi les 1000 combattants représentant pas moins de 41 nations.

Cette compétition entre en compte dans le processus de sélection pour les championnats d'Europe des - de 21 ans qui se dérouleront du 5 au 9 avril 2017 à Sofia en Bulgarie.

Tristan ELAROUÏ, 15 ans, habitué des podiums français, a remporté une médaille d'argent dans la catégorie des juniors - de 68kg.

Il échoue en finale de 2 points contre un athlète allemand, après avoir brillamment remporté 3 combats contre la Hollande, la Suède et la Grèce. C'est une première étape avant les prochains championnats de France Espoirs - de 21 ans en février et l'open de Belgique en mars.

Pierre-Adrien LEPAPE, autre combattant chevronné, échoue au 2^{ème} tour sur blessure. Il participera aussi comme son partenaire d'entraînement aux prochaines échéances nationales et internationales du club.

Le duo Lesage

Céline au violon, Eric au piano, forment l'un des duos pour violon et piano des plus en vue de la Cité d'Ingres et de la région toulousaine.

Fondateurs, en 2004, du Festival « Musique en Vignes », dans le Frontonnais, ils ont, dans ce cadre, organisé plus de 100 concerts et invité des personnalités marquantes de la musique classique du monde entier !

A Saint Sauveur, ils se sont déjà produits avec le Groupe Hora Romanesca, soirée qui fut un grand succès devant une salle remplie et sous le charme.

Ce 19 Mars, Ils nous reviennent avec « Un Violon Itinérant », pour nous faire voyager dans l'Europe du XIX^{ème} siècle, avec les airs des plus célèbres opéras dans un dialogue des musiques populaires et savantes qui séduiront sans aucun doute tout le public !

Une dégustation de vins de Fronton sera proposée pour clôturer cet après-midi dominical auquel nous vous invitons à venir nombreux. **Le 19 mars 2017 à 17h00 - Salle de la mairie.**



Le nouvel hameau de Saint-Sauveur

Depuis quelques semaines, un rond-point matérialise l'accès à la nouvelle zone urbanisée du carrefour RD4/RD20. C'est une réalisation faite en co-promotion avec GreenCity Immobilier et SARL GALTHIE SAINT-SAUVEUR, et sera constituée d'un ensemble de villas, de petits collectifs à vocation sociale, de surfaces commerciales, artisanales et de services.

Ce projet donnera lieu in fine à une dénomination du hameau, des rues et des voies.

LA ZONE COMMERCIALE

900 m² environ seront dédiés à la zone commerciale qui sera composée :

- de commerces de proximité,
- d'un centre commercial de l'enseigne Carrefour Contact,
- d'une station-service.

Vous y trouverez également Des professions libérales, bureaux et services y seront aussi présents.

Vous êtes intéressé ?

Renseignements et Locations : ORPI AMPLITUDE 05 34 25 80 80



LA RESIDENCE

Elle se composera de 53 villas allant du T3 au T5 ainsi que des petits collectifs accueillant 45 logements à vocation sociale.



Les villas

Elles seront dotées chacune d'une cuisine équipée, une salle de bain aménagée, un jardin privatif, un parking et pour la plupart des logements, un garage. Par ailleurs, de belles prestations intérieures seront proposées.

Livraison : 2^e semestre 2018.

Renseignements : 05 62 27 27 00



Les logements sociaux



Des petits collectifs jalonnent la Route Départementale 20. Ils accueilleront 45 logements sociaux allant du T2 au T4, et seront mis exclusivement à la location par le bailleur social MESOLIA.

Ces logements seront disponibles entre le 4^e trimestre 2018 et le 1^{er} trimestre 2019.

Ces logements, en R+2 (2 étages), respecteront la réglementation thermique en vigueur RT2012. Ils seront équipés de chaudières individuelles gaz à condensation pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

Vous êtes intéressé par un de ces logements ? Un dossier unique de demande de logement social devra être déposé auprès du bailleur social ou auprès du CCAS. Il est encore prématuré pour faire vos demandes, les inscriptions ne sont pas encore ouvertes. Nous vous tiendrons informés dans nos prochains magazines de la procédure à suivre. La commission d'attribution des logements se réunira 6 mois avant la fin des travaux pour statuer sur les dossiers.



Téléthon gare au vertige !



Téléthon le tir à la corde



Téléthon les stands



AREZZO concert jazz du 7 janvier 2017



Les Voix d'Orzalis concert Fonbeauzard du 25 novembre 2016



Le père Noël en visite à l'école Maternelle

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE



Départ de la mairie.



Inauguration du jardin du souvenir



Recueillement



La marseillaise chantée par les enfants de l'école publique

VOEUX DU MAIRE





2017 année d'élections

LES DATES À RETENIR

- Elections présidentielles : 23 avril 2017 et 7 mai 2017
- Elections législatives : 11 et 18 juin 2017

2017 est aussi une année de refonte, toutes les cartes électorales seront donc rééditées et envoyées par courrier au domicile de chaque électeur dans le courant du mois de mars. Si vous ne l'avez pas reçue début avril, contactez **Mme Laurenn FRANCOU** au **05.34.27.31.68**.



Urgences traumatologiques

Le saviez-vous ? A Saint-Alban, un cabinet médical réservé aux urgences traumatologiques est ouvert tous les jours de 9h à 20h y compris le dimanche et jours fériés. Les docteurs Fassier, Chades et Munos, avec leurs capacités de médecins urgentistes, prennent en charge les plaies et les traumatismes liés aux loisirs, bricolage, sport...

Centre médical de la Peyronnette
25 avenue de Villemur – Saint-Alban
Tél : 05.62.18.33.83

Urgences médicales les week-end et jours fériés

Pour tous les autres cas d'urgence médicale (gastro-entérite, malaise, maux de tête, douleur thoracique...) les week-end et jours fériés, il faut continuer de s'adresser au SAMU en composant le 15.

Colis de Noël du CCAS



Le 17 décembre dernier, les membres de la commission d'action sociale ont offert un panier gourmand à 19 familles de Saint-Sauveur aux revenus modestes. Soucieuse de ne laisser personne dans l'oubli, la Commission est très attachée à faire perdurer cette action, souhaitant ainsi apporter un peu de chaleur et de réconfort pendant ces périodes festives.

Merci à toute l'équipe et n'oubliez pas : chaque membre du CCAS peut être un véritable relais auprès de l'agent d'accueil du CCAS.

Contact : Karine GUICHEMERRE - 05.34.27.31.68 - ccas.msts@orange.fr

LA COMMISSION :
 Pierrette AMOUROUX
 Jeanne MIHURA
 Céline PICHON
 Daniel POTRON
 Philippe BRACHET
 Sophie VERGNES
 Ermanno IANNELLI
 Stéphane LABIT

Objets trouvés	OBJET	LIEU	DATE
	Une clé avec son porte clé	Cimetière	23/05/2016
	Une clé avec son porte clé	Extérieur mairie	16/01/2017
	Lunettes de soleil chrome	Parking salle des fêtes	28/06/2016
	Un étui à lunette marron	Parking maison des associations	28/06/2016
	Lunettes de vue enfant	City Park	03/01/2017
	Drone	Chemin des Bois	09/01/2017

Un de ces objets vous appartient ?

Prenez contact avec le garde-champêtre au **06.16.31.37.39** ou par mail : policerurale.msts@orange.fr

Il vous demandera un descriptif détaillé de l'objet perdu.

Lors du retrait en mairie, pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

Retrouvez ces informations en page d'accueil du site internet de la mairie :

www.ville-saint-sauveur.fr via le bouton d'accès direct « OBJETS TROUVÉS »,.

ACCÈS DIRECT



Vos démarches administratives



Numéros d'urgence



Portail Familles



Menus cantine



Transports



Agenda



Objets trouvés



Déchets verts



Etat-civil

Naissances

GARRIDO Etan
18/10/2016
D'HOFFELIZE Arthur
23/11/2016
FAURÉ Lilio
25/11/2016
DURRIEU Mila
01/12/2016
OLIVEIRA ARNAL Rafaël
31/12/2016

Mariages

DEWITTE Éric et DJIONOU
TCHATCHOUANG Françoise
17 décembre 2016

Décès

TONON Ida
veuve TURCHI
25 novembre 2016
BIRABET Patrick
26 novembre 2016
GENDREU Yvette
née JALABERT
24 décembre 2016

Saint-Sauveur, Terre de Talents

Christophe Bélegaud champion de France de cuisine amateur

Christophe Bélegaud est pilote d'hélicoptère pour le SAMU. Originaire du Calaisien, il est installé depuis trois ans avec son épouse et ses enfants dans notre village où il cultive une passion : la cuisine! Une passion qui s'est affirmée au fil du temps et dont il a lui-même beaucoup de mal à dire d'où elle lui vient : *«C'était d'abord un passe-temps agréable, quand je mitonnais quelques plats dans ma chambre d'étudiant, un plaisir que de rechercher des mélanges et des accords de saveur, mais le déclic est venu lors d'une rencontre avec Vivien Durand, Chef au restaurant étoilé "Le Prince Noir" à Lormont.»*

Dès lors, Christophe n'a eu de cesse de travailler et rechercher toujours plus de raffinement dans cet art subtil qui parle tellement à nos racines profondes, pour finalement se présenter au Championnat de France de cuisine amateur. Sorti du quart de finale à Cahors où il double son ami Michaël Messiaen de Dieupentale, il remporte la demi-finale puis la finale de ce championnat à Parly 2, devant un jury composé entre autre de Grégoire Provost, Directeur de la Fédération Française de Cuisine, ainsi que la directrice de Parly 2. Le plat présenté ? "Agneau et vieux légumes au jus de sauge". Tout un programme qui parle à nos papilles, mais où étaient également jugées, outre la saveur, les présentations artistique et orale. Consécration suprême donc pour notre Saint Salvadorien qui remettra peut être son titre en jeu mais qui glisse comme une invite à notre CCF : *«Ce serait sympa que les éliminatoires aient lieu dans le cadre des "Saveurs et Senteurs du Frontonnais"!»*, Et pourquoi pas ?



Nys Chadburn, le plus jeune champion de France de Judo !

La Fédération Française de Judo vient d'instaurer un championnat de France Minimes, et NYS CHADBURN en est le premier champion. A tout juste 13 ans, il vient d'entrer dans l'histoire du judo français !

Pour gagner ce titre, «le petit prince des tatamis», a dû remporter 7 combats, dont le dernier face au Belge Robbe Demest (champion de Belgique licencié à Paris). Sa rapidité et sa technique lui ont permis de devenir champion de France avec un seul yuko.

Nys s'entraîne 4 fois par semaine à Grisolles et au Pôle Espoirs de Toulouse. Son entraîneur Patrick Ferrara le qualifie de «surdoué», capable d'attaquer des deux côtés, et aussi performant au sol que debout.

Avec 8 années de judo derrière lui, Nys est un sacré «bosseur», promis à un bel avenir...

Un documentaire exclusif lui a été consacré sur France 3 à une heure de grande audience.



Agenda

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Départ du cortège à 15h45 à la mairie
Vendredi 17 mars à 16h00

CONCERT VIOLON - PIANO DUO LESAGE

Mairie de Saint-Sauveur.
Suivi d'une dégustation de vin
Renseignements et programme sur :
www-ville-saint-sauveur.fr
Dimanche 19 mars à 17h

CARNAVAL

Organisé par l'APEEPSS
Départ salle des fêtes
Renseignements : 06.18.47.81.42
(Mme Michelin)
Samedi 25 mars à 15h

FÊTE DE LA BIÈRE

Organisée par le Comité des Fêtes
Salle des fêtes
Restauration et buvette sur place
Renseignements : 06.84.04.60.10 (Sabrina)
Samedi 25 mars à 20h

CHORALIES

Organisé par ERATO
Avec la présence des chorales de Saint-Sauveur, Drémil Lafage et Toulouse
Eglise de Saint-Sauveur
Entrée gratuite
Renseignements : 06.95.55.21.25
(Mme Laskawiec)
Samedi 25 mars à 20h

THÉ DANSANT

Organisé par l'Atelier Chorégraphique
Salle des fêtes
Renseignements : 06.20.87.80.24 (Daniel)
Dimanche 2 avril de 14h à 19h

PÉTANQUE CHALLENGE « OTTO »

Concours + repas
Salle des fêtes
Renseignements : 06.73.11.25.07 (M. Siméoni)
Samedi 22 avril

SALON DU MODÉLISME

Par Salvetat Autos et Maquettes (SAM).
Salle des fêtes
Entrée 4 euros au bénéfice de l'Association
Entraide et Partage
Renseignements : 05.61.35.67.01 (M. Jourdain)
Du 6 au 7 mai

CONCERT DE MUSIQUE

Organisé par AREZZO
Salle des Fêtes
Programmation et horaires à venir.
Renseignements : 06.23.04.74.09 (Christophe)
Samedi 13 mai

THÉÂTRE

« LE SYNDROME DU POISSON ROUGE »,
Jouée par Les Gal'Abrials - **Salle des fêtes**
Renseignements : 06.67.86.50.10 (M. VERDOT)
Samedi 13 mai à 20h30

SOIRÉE BODEGA

Organisée par le Comité des Fêtes
Salle des fêtes ou terrain de foot (en fonction de la météo) - Restauration sur place
Renseignements : 06.84.04.60.10 (Sabrina)
Samedi 20 mai à 19h30

VIDE-GRENIER

Organisé par l'APEEPSS - **Salle des fêtes**
Renseignements: 06.18.47.81.42 (Mme Michelin)
Dimanche 21 mai

FÊTE DU FOOT

Organisée par l'US Bouloc Saint-Sauveur
Cépet **Terrain de foot ou salle des fêtes** (en fonction de la météo)
Samedi 24 juin

FÊTE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Organisé par AREZZO
Patio du complexe associatif
Samedi 24 juin

LA RECETTE DE LA NOUVELLE ANNEE par Manou



Prenez 12 mois bien mûrs

Lavez-les à grande eau des vieux souvenirs amers,
Des mesquineries, des rancœurs passées.
Rincez soigneusement et divisez ces mois en 30 ou 31 parties égales.
Dans chaque jour, mettez :
Une bonne dose de joie,
A peu près autant de patience,
De courage,
D'espérance,
De bonté,
De générosité.
Assaisonnez-en soigneusement votre journée.

Le secret de Manou

Vous pouvez ajouter :

Une cuillère de gaieté

Une pincée de rire

Et une tasse comble de bonne humeur.

Faites cuire à fond avec beaucoup d'amour : l'année heureuse est à point.

Servez généreusement.



Bal le cop d'ensaja !

Ça vaut le coup d'essayer

Ne tournaren parla l'an qué ben,

En rigoulan de Cassolèbre à la Ribiéro

On en reparlera l'an prochain en riant de Casselèbre à la Rivière

Pauvrots malfiso ! Bous pourrio arriba dé ploura à forço dé riré, mais jamaï de riré à forço de ploura.

Méfiez-vous ! il pourrait nous arriver de pleurer à force de rire mais jamais de rire à force de pleurer

Adissiatz et bouno annado à toutis. Am'un poutou

“Le rendez-vous de Paola



Un dessert proposé aux enfants de l'école publique au mois de février:

GATEAU ROULE POIRE / CHOCOLAT

Pour le biscuit il vous faut :

Ingrédients :

- 4 œufs
- 125 gr de sucre
- 125 gr de farine
- ½ sachet de levure chimique
- 1 pincée de sel
- 1 pot de nutella

Pour le sirop il vous faut :

Ingrédients :

- 200 gr d'eau
- 250 gr de sucre poudre
- 1 petite boîte de poires au sirop léger

- Mélanger la levure et la farine et mettre de côté.
- Séparer les blancs des jaunes et monter les blancs en neige ferme avec une pincée de sel.
- Mélanger les jaunes avec le sucre, jusqu'à ce qu'ils blanchissent et incorporer tout doucement la farine et la levure en la versant en pluie.

- Quand le mélange est bien homogène, le verser en prenant soin de bien l'étaler avec une spatule sur une plaque de cuisson sur laquelle vous aurez mis du papier sulfurisé.

- Mettre au four thermostat 6 durant 8 à 10 mn.

- Lorsque votre génoise est cuite, prendre une extrémité de la feuille de cuisson et rouler le biscuit avec. Laisser légèrement refroidir.

- Pendant ce temps préparer le sirop, en versant le sucre puis l'eau dans une casserole et porter à ébullition sur feu moyen pendant 10 mn.

- Mixer les poires, et y verser le sirop de sucre.

- Dérouler le biscuit et avec un pinceau badigeonner très généreusement le mélange poires/sirop dessus.

- Etaler ensuite une bonne couche de nutella par-dessus et rouler la génoise sur elle-même.

- Mettre sur un plat de service au réfrigérateur avant de déguster.

Petit plus :

Ce biscuit peut être fourré de toutes sortes de crème ou fruits et peut également servir pour confectionner une délicieuse bûche de Noël

UN VIOLON ITINERANT

Les airs des opéras
les plus célèbres



interprétés
par le duo
LESAGE



A SAINT-SAUVEUR
Dimanche 19 mars 2017 à 17h
Salle de la mairie

Sans réservation - Concert suivi d'une dégustation de vin

Plus d'infos : www.ville-saint-sauveur.fr ou 05.34.27.31.68 (accueil mairie)